Revue Numérique - de la Plate-forme : Recherche, Action sociale et Formation (Praf) – Alsace
Pratiques et Recherches en travail social

1. Principes et objectifs

Nous proposons la création d'une revue pluridisciplinaire publiée sur Internet. Elle vise plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle ambitionne de rendre plus visible les travaux de réflexion ou de recherche, en cours ou aboutis, produits par les travailleurs sociaux, les étudiants et les formateurs en travail social. En effet, nombre d'entre eux réalisent des recherches, études et réflexions, qui trop souvent restent confidentielles. A son niveau, cette revue vise à encourager ces productions de savoirs et connaissances – critiques - sur le travail social et les domaines d'intervention du social. Pour autant, elle ne se limite pas aux acteurs du travail social – elle espère intéresser des chercheurs en sciences humaines travaillant la question du *social* dans son acception la plus large. L'enjeu pour nous, serait de parvenir à établir en son sein un dialogue transdisciplinaire suffisant large.

Un lien commun à l'ensemble des articles : **contribuer à compréhension du travail social actuel**. Créer un espace de rencontre et de dialogue entre des contributions locales et nationales.

Cette revue, à son niveau, souhaite participer à la démocratisation de la connaissance. Ainsi, nous prendrons toute la mesure du support numérique pour faciliter l'accès aux ressources, diffuser le plus largement possible, proposer une plus grande interactivité entre l'auteur, le comité de rédaction et le lecteur. Le support électronique sera libre accès. Les articles synthétiques et accessibles seront en prise avec les réalités diverses du secteur. Cette revue sera clairement ouverte aux praticiens et aux étudiants : nous accorderons une importance à la connaissance en train de se faire, aux savoirs professionnels issus de la dialectique entre pratique et savoirs formalisés.

2. Organisation de la revue :

Nous proposons de partir sur les bases d'une publication bisannuelle. Chaque numéro s'organise autour d'une thématique définie par le comité de rédaction, composée d'articles présentant des résultats de recherche, des recherches en cours, des comptes-rendus d'expériences professionnelles, des réflexions pratiques et théoriques.

Nous trouverons également dans chaque numéro une rubrique *varia*, ouverte à des articles « hors thématique », une rubrique « entretien », mais également une rubrique de recension d'ouvrages.

La revue procédera par appel à communication en s'appuyant sur un mailing, mais aussi en utilisant les sites Internet spécialisés dans la publication d'appel à communication.

3. Fonctionnement de la revue :

Le comité de rédaction composé de formateurs, universitaires et travailleurs sociaux, se fixe pour objectifs la préparation des numéros (détermination des thématiques, publication des appels à communication, mise en ligne, etc.), l'attribution des articles aux experts du comité de lecture, l'évaluation des travaux ne rentrant pas dans la partie thématique (notes de lecture, témoignages). Le comité désigne pour chaque numéro, un ou deux coordinateurs responsables du dossier thématique.

Pour assurer la qualité des articles publiés, la revue s'en remet à un comité de lecture composé d'universitaires, de travailleurs sociaux et de formateurs en travail social. Ce comité a pour fonction et mandat, l'expertise et la sélection des articles thématiques.

L'expertise qui s'effectue en binôme (universitaire/ travailleur social) – un article est publiable à condition qu'il reçoive deux avis favorables. Les lecteurs peuvent proposer à l'auteur des modifications et réserver de ce fait leur avis.

4. Règles concernant la publication

4.1 Mode de soumission

Les articles seront être envoyés, par courriel directement au coordinateur du numéro en cours, dans les délais mentionnés dans les appels à contribution.

4. 2 La sélection des articles

Tout article thématique ou varia parvenant à la revue est pré-expertisé par le comité de rédaction qui jugera de sa qualité de mise en forme de son adéquation avec l'appel à contribution et les objectifs de la revue. Dans un deuxième temps, les articles seront adressés, anonymement, à deux membres du comité de lecture. Ils devront se prononcer sur leur qualité scientifique. Au terme de cette expertise quatre réponses sont envisageables :

- publication en l'état
- publication sous réserve de modifications mineures
- publication sous réserve de modifications majeures
- rejet.

Dans le cas d'une demande de modification, le texte est retourné à son auteur accompagné des indications des comités de lecture et de rédaction pour correction.
Concernant, les notes de lecture, elle sont expertisées par le comité de rédaction.

4.3 Taille des articles et des notes de lecture

● Les articles thématiques et articles varia doivent contenir entre 12.000 et 15.000 signes (espaces compris).
● Les notes de lecture doivent contenir entre 5.000 et 10.000 signes (espaces compris)

4.4 Présentation des articles

● AUTEUR : L'article débute par son titre, suivi, en dessous, du nom et prénom de l'auteur. Un nouveau saut de ligne pour préciser son statut/titre professionnel. En ce qui concerne les notes de lecture, le titre de l'article sera la référence de l'ouvrage dont il est fait recension.

● RESUME : Chaque article devra proposer un résumé entre 800 et 1.000 signes (espaces compris). Ainsi que de 5 mots clefs.

● TITRE : Les articles doivent être organisés en plusieurs parties. Il conviendra de ne pas dépasser deux niveaux de titre.

- Titre 01 : 1. / 2./ etc.
- Titre 02 : 1.1/ 1.2/ 2.1/ etc.
- Titre 03 : a. / b. / c. / etc.

4.5 Formatage

●NOTE : Le comité de rédaction demande aux auteurs de ne pas utiliser ou d'utiliser avec parcimonie les notes, qui doivent figurer en fin de l'article.

● CITATION : les citations doivent être insérées dans le texte entre des guillemets français («»).

5. Normes bibliographiques

5. 1. Dans le corps de texte :

a. Principes

Pour les références dans le texte, il convient de préciser l'auteur et la date de parution de l'ouvrage ou de l'article, selon que l'on cite explicitement ou non un passage. On évitera ainsi les expressions latines cf., loc. cit., op. cit., idem, ibid., etc. **Les références bibliographiques complètes seront regroupées en fin d'article.**

Exemples :
Weber (1905) quand vous ne citez pas un extrait particulier.
(Weber, 1963 : 19) quand vous citez un extrait tiré d'une seule page.
(Weber, 1905 : 231-252) quand vous citez un extrait qui s'étend sur plusieurs pages.

b. Plusieurs auteurs

S'il y a plus de trois auteurs, on indique seulement le premier suivi de la mention « et al. » (pour «et alii») dans la référence dans le corps de texte.
Ensuite, on applique les mêmes règles de références de pagination que précédemment.
Exemples :
(Weber et al., 1993)
(Weber et al., 1993 : 7)
(Weber et al., 1993 : 12-32)
Dans la bibliographie finale en revanche, il convient de développer la totalité des auteurs :
Exemple :

Devetter F.-X., Jany-Catrice F., Ribault T., 2009, *Les Services à la personne*, Paris : La Découverte.

c. Ressources internet

Si vous citez un texte pour lequel figure une référence électronique (généralement située en fin de page ou d'article), vous emploierez le même système de citation que précédemment indiqué (Auteur, date).
Si vous citez un texte pour lequel aucune référence électronique n'est disponible (cf. 2.3. ci-dessous), vous indiquerez, dans une note de bas de page insérée dans le corps de texte, l'adresse URL et la date de consultation.

5.2. Dans la bibliographie :

a. Livre :

Nom P., date, *Titre*, Lieu d'édition : Editeur.
Exemple :
Weber M., 1919, *Le savant et le politique*, Paris : Plon.

<u>Livre dirigé (un livre contenant plusieurs auteurs avec une ligne directrice sous la responsabilité d'un auteur) :</u>
Nom P. (dir.), date, *Titre*, Lieu d'édition : Editeur.
Exemple :
Linhart D. (dir.), 2008, *Pourquoi travaillons-nous ? Une approche sociologique de la subjectivité au travail*, Ramonville-Saint-Agne : Erès.

<u>Livre coordonné (un livre contenant plusieurs textes qu'une personne a rassemblé) :</u>
Nom P. (coord.), date, T*itre*, Lieu d'édition : Editeur.
Exemple :
Torre A., Filippi M. (coord.), 2005, *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, Paris : Inra Editions.

<u>Chapitre d'ouvrage</u>
Nom P., date, « titre du chapitre », *in*, Nom P., *titre de l'ouvrage*, lieu d'édition : éditeur, pp.
Exemple :
Brossier J., 1989, « Risque et incertitude dans la gestion de l'exploitation agricole : quelques principes méthodologiques », in Eldin M., *Le risque en agriculture*, Paris : ORSTOM, pp. 25-46.

<u>Thèse</u>
Nom P, date, *Titre de la thèse ou du mémoire*, discipline, Etablissement (Ecole, Université, Faculté).
Exemple :
Amadio, N., 2008, *L'expérience émotionnelle entre travail d'organisation et organisation du travail.*
Analyse sociologique du service de l'action sociale d'une collectivité territoriale, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.

<u>Comptes rendus de congrès, de journée d'étude, symposium…</u>

Les comptes rendus de Congrès peuvent faire l'objet d'un ouvrage particulier ou être publiés dans un périodique scientifique (numéro spécial par exemple).
Nom P., date, *Titre de la publication*, Nom du congrès, lieu : éditeur, pagination.
Amadio Nicolas, 2007, « Intégration cognitive de l'émotion au système d'action concret », *Acta Cognitica Arco'07*, Nancy : ARCO, pp. 115-128.

b. Article :

Nom P., date, « titre de l'article », *titre de la revue*, vol., n°, pp.
Exemple : Gaulejac (de) V., 2005, « Ne pas psychologiser les problèmes sociaux », *Gestalt*, n°29, pp. 101-115.

c. Ressource Internet :

Lorsque vous citez ou faites référence à un texte disponible sur internet, vous devez copier la référence électronique en insérant une note de bas de page dans le corps du texte. Si aucune référence électronique n'est disponible, vous indiquerez l'adresse URL et la date de consultation.
Exemple de référence électronique :
Christophe Beaurain, « A. Torre et M. Filippi (coord.), 2005, Proximités et changements socioéconomiques dans les mondes ruraux, Inra Editions, Paris », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures, Publications de 2005, mis en ligne le 23 février 2007, Consulté le 08 avril 2010. URL : http://developpementdurable.revues.org/index3336.html
Exemple sans référence électronique complète (adresse URL) : Consulté le 08 avril 2010. URL : http://developpementdurable.revues.org/index3336.html